

Résolution sur la peine de mort, en particulier le cas de Troy Davis

2008/2618(RSP) - 10/07/2008

L'Assemblée a tenu un débat, conformément à l'article 115 du Règlement (débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit), sur la peine de mort, en particulier le cas de Troy Davis.

Le débat a été suivi du vote d'une proposition de résolution.